

Cœurs partagés

Assemblée générale

15 avril 2023

(résumé)



La première assemblée générale de l'association Cœurs partagés depuis sa création (AG constitutive du 21 septembre 2021), s'est tenue le **samedi 15 avril 2023 à 16 heures** à 68180 Horbourg-Wihr sous la représentation de 29 membres (19 participants et 10 pouvoirs).

Rapport moral

Didier Lasserre, président de Cœurs partagés, présente le rapport moral. Celui-ci remercie les personnes, toutes bénévoles, qui nous accompagnent, en particulier Cathy Breysach qui n'hésite pas à donner de son temps libre, à la vie de notre projet et qui en est souvent le porte-parole. Nos partenaires sont également cités comme le bailleur social Pôle habitat, qui avec son président Eric Straumann et ses collaborateurs David Rohn et Cathy Lichtlin, est à la maîtrise d'ouvrage de l'immeuble d'habitat inclusif, ainsi que l'Adapéi Papillons Blancs d'Alsace dont le président Serge Moser et ses collaboratrices Auriane Arnoud et Dolorès Molina ont accepté de porter le projet auprès de la Collectivité Européenne d'Alsace pour le financement de l'AVP - Accompagnement à La Vie sociale et Partagée - pour nos jeunes. La CeA gère les fonds de la Caisse Nationale pour la Solidarité et l'Autonomie (CNSA) alimentée entre autres par la journée de solidarité que doit chaque salarié à la nation. On peut dire qu'avec notre projet d'habitat inclusif et partagé, cette caisse trouve ici tous son sens. L'avis positif émis en juillet 2022 permettra à notre porteur de projet, l'APBA, d'embaucher et d'encadrer une personne assurant l'AVP du projet.

En l'état actuel du dossier d'instruction du permis de construire, La livraison des appartements pourrait avoir lieu début 2025. Dans les chantiers en cours, figure l'élaboration de la convention tripartite APBA-Cœurs partagés et Pôle habitat qui définira le rôle de chacun, les conditions d'accès aux logements et les situations de vacances locatives qui pourraient arriver. Un autre sujet de préoccupation est bien entendu la gestion de la vie quotidienne des jeunes adultes avec le recours à une ou plusieurs personnes qui gèreront le quotidien avec une présence active le matin, le soir et les week-ends. Dans cet objectif, pour pouvoir faire appel à une société de services à la personne, nous nous appuyons sur les aides type PCH - Prestations de Compensation du Handicap, dont bénéficie les jeunes, mais aussi sur les dons et cotisations.

Rapport d'activités

Cathy Breysach et Serge Kauffmann, secrétaire et secrétaire adjoint de l'association présentent et détaillent les activités réalisées sa création en septembre 2021.

Au total 15 réunions de travail dont 2 en visioconférence ont émaillé ces 18 mois d'activités. De nombreuses réunions ont été consacrées la rédaction du dossier d'aide à la vie sociale et partagé. Des rencontres avec Pôle habitat et l'architecte ont également eu lieu ainsi que des échanges sur la construction de la future convention générale Cœurs partagés – APBA – Pôle habitat qui régira la vie de notre projet.

Ils présentent également les actions et évènements qui ont accompagné les activités comme la publication de 2 lettres d'information, les cérémonies de Pôle habitat dans lesquelles notre projet a été cité, la remise officielle d'un chèque par le club Tricot de l'APALIB mais aussi des activités plus ludiques pour le groupe de jeunes comme le goûter de Noël et le week-end en bateau sur la Saône. Ces moments sont à prendre comme des occasions pour faire vivre le groupe et lui apprendre la cohabitation.

Rapport financier

Le rapport financier de l'année civile 2022 présenté par Olivier Schneider, trésorier adjoint, montre au 31 décembre 2022, un résultat excédentaire de 5648 €. Pour l'instant, l'association n'a pas beaucoup de dépenses (frais d'inscription et frais bancaire) car elle n'est pas encore en situation de fonctionnement de l'habitat pour les jeunes. Les recettes qui proviennent des cotisations et des dons seront mises à profit pour la location et l'aménagement de l'espace commun et pour l'accompagnement à la vie quotidienne. Dès la livraison des appartements, de forts besoins de financement se feront jour et il sera important que Cœurs partagés dispose de fonds pour un bon démarrage du projet.

Sabine Naegel et Françoise Macel ont procédé à la vérification des comptes. Leur compte-rendu fait part d'une bonne tenue des comptes et donne décharge au trésorier de l'association pour l'ensemble des comptes présentés.

Approbaton des rapports

L'assemblée approuve les différents rapports et les comptes de l'an passé, et donne quitus aux dirigeants pour leur gestion. La cotisation annuelle pour faire partie de l'association reste fixée à 30€.

Questions diverses

Un site internet pour l'association est en cours de création. Sa mise en forme et sa maintenance sont assurées bénévolement par Théo Lasserre et Lauralee Jan, membres de l'association.

La partie conviviale qui s'ensuit avec photos et pot de l'amitié, permet aux membres de continuer à échanger et de visionner les récents week-ends « bateau » qui ont donné lieu à un bel article dans les journaux locaux.